

8754/20

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2019/2020

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 24 juin 2020

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 24 juin 2020

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision du conseil portant nomination de membres du comité scientifique et technique

E 14888



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 23 juin 2020
(OR. en)

8754/20

RECH 233
ATO 31

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination de membres du comité
scientifique et technique

DÉCISION DU CONSEIL

du ...

portant nomination de membres du comité scientifique et technique

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, et notamment son article 134, paragraphe 2,

après consultation de la Commission européenne,

considérant ce qui suit:

- (1) Par sa décision du 6 novembre 2018¹, le Conseil a nommé les membres du comité scientifique et technique (ci-après dénommé "comité") pour la période allant du 6 novembre 2018 au 6 novembre 2023.
- (2) À la suite du retrait du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de l'Union européenne et de la Communauté européenne de l'énergie atomique (ci-après dénommée "Euratom"), et conformément à l'article 50, paragraphe 3, du traité sur l'Union européenne, qui s'applique à Euratom en vertu de l'article 106 *bis* du traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, et à l'article 7, paragraphe 1, de l'accord sur le retrait du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de l'Union européenne et de la Communauté européenne de l'énergie atomique², les sièges des trois membres du comité nommés par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, M. Frank BRISCOE, M. Martin MURRAY et M^{me} Fiona RAYMENT, sont devenus vacants. Il convient par conséquent de nommer trois nouveaux membres pour la durée restant à courir de leur mandat,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

¹ Décision du Conseil du 6 novembre 2018 portant nomination des membres du comité scientifique et technique (JO C 403 du 9.11.2018, p. 2).

² JO L 29 du 31.1.2020, p. 7.

Article premier

Les personnes suivantes sont nommées membres du comité scientifique et technique jusqu'au 6 novembre 2023:

- M. Andris ANSPOKS,
- M. Emmanuel SINAGRA,
- M^{me} Beata TYBURSKA-PUESCHEL.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à ..., le

Par le Conseil

Le président
